La puissance des États-Unis aujourd'hui

Fiche méthode

(HGGSP 1re · Thème 2 · Objet de travail conclusif · La puissance des États-Unis aujourd'hui)

La démarche : de la question à la dissertation

1. J'analyse le sujet. Exemple : « Les États-Unis, une puissance qui fixe les règles du jeu mondial ? ». « Fixer les règles » renvoie au **pouvoir structurel** (dollar, normes, sièges des institutions) ; « aujourd'hui » invite à partir de 1991 et à aller jusqu'aux décisions de 2025-2026.

2. Je problématise avec un couple de notions. Multilatéralisme / unilatéralisme, point d'appui / zone d'influence, déclin relatif / redéploiement : la problématique naît de la tension entre les deux termes.

3. Je bâtis un plan qui suit les trois points du programme. Des fondements localisés (lieux et formes), des choix diplomatiques (seul ou avec d'autres), une projection mondiale contestée (points d'appui, zones d'influence).

4. J'appuie chaque idée sur un fait daté, et je discute sans vision partisane : ni admiration, ni procès.

Le réflexe — la puissance américaine se décrit par ses formes et ses lieux, se juge à ses choix, et se mesure aux contre-influences qu'elle rencontre.

Cas 1 · Caractériser une forme de puissance

Réflexe — la forme, l'instrument, un chiffre daté.

Exemple. Montrer qu'une monnaie peut attirer et contraindre.

Le dollar attire parce qu'il est sûr ; parce qu'il est partout, son usage soumet les acteurs étrangers au droit américain.

Attention — soft power ≠ générosité ; hard et soft power se renforcent.

Cas 2 · Expliquer un lieu de puissance

Réflexe — localiser, nommer la forme, dire ce qu'il permet à l'échelle mondiale.

Exemple. Expliquer pourquoi accueillir une organisation internationale est un atout.

Le pays hôte attire la diplomatie mondiale dans sa métropole et garde la main sur l'entrée des délégués.

Attention — pas de géographie régionale : seulement les lieux de la puissance internationale.

Cas 3 · Classer une décision diplomatique

Réflexe — combien de partenaires, dans quelle institution, avec ou sans leur accord.

Exemple. Classer une sanction décidée par Washington seul contre une juridiction internationale.

Aucun partenaire, aucune institution, aucun accord recherché : c'est une décision unilatérale.

Attention — unilatéralisme ≠ isolationnisme.

Cas 4 · Dater une oscillation

Réflexe — le président, la date, la nature de la décision, une retombée.

Exemple. Suivre la place des États-Unis dans une organisation de l'ONU depuis 2017.

On relève la sortie décidée, le retour, la nouvelle annonce et sa date d'effet : la décision de l'exécutif est réversible.

Attention — retrait annoncé ≠ retrait effectif.

Cas 5 · Lire un réseau de points d'appui

Réflexe — où, pour quoi faire, avec l'accord de qui.

Exemple. Expliquer la concentration des soldats américains en Asie orientale.

> Ils protègent des alliés liés par traité et font face à la Chine et à la Corée du Nord ; leur présence dépend de l'accord des États hôtes.

Attention — un territoire américain du Pacifique n'est pas « l'étranger ».

Cas 6 · Discuter le déclin

Réflexe — deux lectures, des faits datés pour chacune, puis une position nuancée.

Exemple. Discuter l'idée d'un déclin américain.

> Les échecs militaires et la concurrence chinoise plaident pour un déclin relatif ; l'avance technologique et le poids imposé aux alliés, pour un redéploiement.

Attention — multipolaire ne veut pas dire que les États-Unis ne dominent plus.

Les pièges

- Avoir une vision partisane, admirative ou hostile, de la puissance américaine.
- Faire une géographie régionale des États-Unis au lieu d'étudier les lieux de la puissance.
- Raconter l'histoire des relations internationales des États-Unis au lieu d'analyser leur puissance aujourd'hui.
- Confondre unilatéralisme et isolationnisme, ou point d'appui et zone d'influence.
- Écrire « les États-Unis ont quitté… » sans dater l'annonce et l'effet.
- Trancher « déclin » ou « domination » sans chiffres ni dates.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).